



# PRÉAVIS DE GRÈVE

Lors du CSE central extraordinaire du 14 novembre, Sibyle Veil a annoncé son plan de départs volontaires qui porte sur près de 300 salariés. Ce plan est dû à la volonté assumée du gouvernement de baisser sa contribution à l'audiovisuel public (CAP). Mais à cela, la PDG rajoute des investissements qu'elle estime indispensables pour transformer l'entreprise.

Ce plan est dangereux, pour chacun des salariés et pour la pérennité de Radio France.

Ces suppressions de postes auraient pour conséquences, dès 2020 :

- l'augmentation de la charge de travail pour « ceux qui resteront ». Il faudrait faire plus avec moins. Contrairement à ce qu'affirme la direction, cela engendrerait nécessairement une augmentation des risques psycho-sociaux et de la souffrance au travail.
- L'augmentation du recours à des statuts précaires (CDD, pigistes et CDD-U) sans possibilité d'embauche par la suite. Cette politique a déjà commencé à Paris comme en régions.
- La dégradation de la production - volume, qualité et diversité des contenus - véritable valeur ajoutée de Radio France.
- La mise en difficulté de l'encadrement, avec un risque de transfert de la pression sur les salariés. La récente lettre ouverte des cadres de France Bleu démontre que ce processus est déjà à l'œuvre.
- La mise en péril des savoir-faire (production radio ou spectacle vivant)

Pour Radio France, ce plan représenterait également un bouleversement inacceptable. La recherche éperdue de ressources propres (augmentation du plafond des recettes publicitaires, politique accrue de prestations pour le privé) nuit inévitablement aux missions de service public.

## **Nous demandons :**

- le maintien des dotations de l'État pour Radio France
- la suppression du plan stratégique et ses conséquences contenues dans le "projet de réorganisation de Radio France" (Livre II) qui porte sur le départ de 299 salariés de l'entreprise
- l'abandon des projets de recul du cadre social qui toucheraient l'ensemble des salariés de Radio France (organisation du temps de travail, congés, CET, ...)

**La CGT appelle l'ensemble du personnel de Radio France à une grève reconductible pour une durée indéterminée à partir du 25 novembre 2019 à 00H00.**

Paris, le 19 novembre 2019